

Reprise de la collecte des déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux reprend son rythme habituel à partir du lundi 13 mars.



La collecte des déchets végétaux a lieu tous les lundis dès 15H dans les secteurs 1 et 2, et dès 19H30 dans le secteur 3 :

- Sont acceptés dans le bac : tailles, feuilles, pelouse, branchages...
- Refusés : Terre, pots et souches d'arbres.
- Rappel des volumes autorisés : 1 bac + 4 sacs de 100 L max. laissés ouverts ou fagots de 20kg et 1m30 max. Si pas de bac, 7 sacs ou fagots.